



AEROPORT D'ORLY : SOUTIEN A LA GREVE DU 17 JUILLET

Les Unions Départementales FO de l'Essonne et du Val-de-Marne apportent tout leur soutien à l'appel à la grève et au rassemblement du 17 juillet prochain lancés dans l'unité par l'ensemble des syndicats d'Aéroports de Paris dont le syndicat FO ADP.

A la veille des JO, ils revendiquent sur la base d'assemblée générale : *"une gratification homogène pour l'ensemble du personnel, un plan d'embauche de 1000 postes, la garantie de la pose des congés payés et de repos"*.

FORCE OUVRIERE l'a dit et affirmé : aucune trêve olympique / aucune trêve pour les revendications.

Pour justifier son refus d'accorder une prime homogène pour les personnels, le PDG d'ADP a indiqué entre autres qu'il craignait un effet contagion chez les sous-traitants.

FORCE OUVRIERE a toujours dénoncé la pression constante imposée par les donneurs d'ordres, comme Aéroports de Paris et Air France, sur les entreprises sous-traitantes et les prestataires qui se traduit régulièrement par une remise en cause des droits et acquis et sur les emplois. La déclaration du PDG éclaire sur leur rôle : ne pas avoir les mêmes droits en l'occurrence pas la même prime pour les JO.

Cela ne fait que conforter FORCE OUVRIERE à revendiquer la réintégration des filiales, prestataires et des sous-traitants au sein des maisons mères garantissant l'égalité des droits.

Les UD FO 91 et 94 rappellent leur condamnation du plan de la direction d'Air France de retrait d'Air France de la plateforme aéroportuaire d'Orly, plan qui a suscité des grèves et manifestations importantes en novembre et décembre dernier, dont les victimes sont les 700 salariés d'Air France et plus largement les salariés qui exercent sur la plateforme d'Orly dans toute la chaîne de sous-traitance et les prestataires, avec toutes les conséquences pour leur vie et leurs conditions de travail.

Dans l'instant, les Unions Départementales FO du 91 et du 94 invitent les syndicats et sections syndicales FO de la plateforme aéroportuaire d'Orly (du nettoyage, de la sûreté, du catering, de l'hôtellerie, des compagnies aériennes, ...) à se saisir de la grève du 17 juillet en réunissant les assemblées générales dans la mesure du possible dans l'unité avec les autres syndicats pour définir les revendications et à déposer les préavis de grève pour le 17 juillet prochain.

Elles invitent tous et toutes à être présents au rassemblement du 17 juillet prochain au parking PR (16h) à Roissy afin d'exiger

- Satisfaction des revendications portées par les syndicats d'ADP ;
- Satisfaction des revendications des salariés des différentes entreprises des plateformes - aéroportuaires d'Orly et de Roissy ;
- La même prime pour l'ensemble du personnel de Roissy-Orly ;
- des plans d'embauches dans toutes les entreprises ;
- Garantie sans condition de l'accès au repos et aux congés payés.

Le 11 juillet 2024